

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 28 SEPTEMBRE 2026 – 18H00**

Date de convocation
 Le 21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 Septembre, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L. 2121-18 du CGCT) sous la présidence du Maire.

Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 22 - Représentés : 5 - Absents : 0

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER, P. ROBERT, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, D. VAUTIER, S. OUTIN, D. SALZET, N. DE FOUQUIERES, J. CONTENTIN, D. ZAMBETTA, R. DUGON, E. RENAULT, D. VIGNET, E. LANDEAU, E. CANATAR, C. HELENNE, JM. KALAJDZIAN, R. FABIUS, A. GROULT, B. VAUTIER, C. AUGNET.
ABSENTS REPRESENTES : E. LAUSSINOTTE a donné pouvoir à P. ROBERT ; C. GIAUSSERAND a donné pouvoir à F. LOUIS ; L. DE MARLIAVE a donné pouvoir à N. DE FOUQUIERES ; P. FONTAINE a donné pouvoir à E. LANDEAU ; M. BLASZKA a donné pouvoir à D. MULLER.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

8 – OCTROI DES SUBVENTIONS 2026

Vu l'octroi de subventions aux associations en ayant fait la demande, voté lors du Conseil municipal du 16 Juillet 2026,

Vu le montant de subventions non affectées de 20 319 €, qui avait été voté lors de ce dernier Conseil municipal,

Considérant que de nouvelles demandes nous sont parvenues et qu'elles doivent faire l'objet d'un examen en vue de leurs réaffectations,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ATTRIBUE** les subventions comme indiquées ci-dessous :

Nom de l'association	Attribution 2025	Demande CM 28/9/2026	CM 28/09/26	OBSERVATIONS
ASTDV		20 000 €		demande d'informations complémentaires
SCPA - Société des Courses Pays d'Auge	100 €	10 000 €	100 €	
TOTAL		30 000 €	100 €	
RAPPEL BUDGET PREVU -compte 65748				
reste SUBVENTIONS NON AFFECTEES			20 219 €	

Pour extrait conforme,
LE MAIRE
DAVID MULLER

